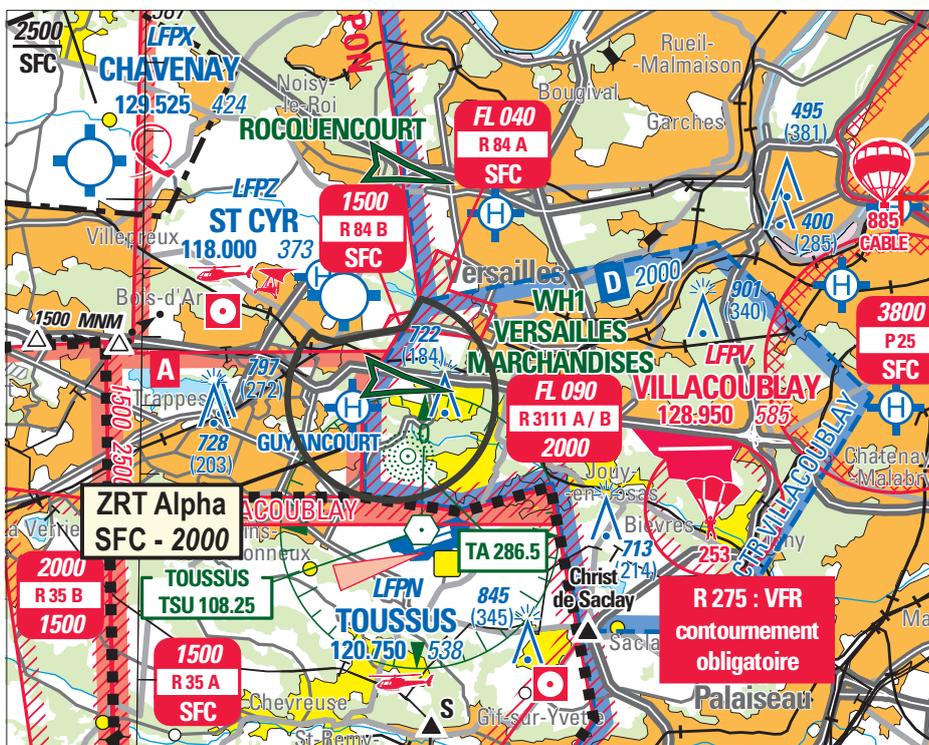


Objet : Création d'une zone réglementée temporaire (ZRT) dans la région de Versailles pour vols de démonstration

En vigueur : Du 02 au 08 octobre 2020

Lieu : FIR : Paris LFFF - AD : Villacoublay LFPV - Heliport : Paris Issy-les-Moulineaux LFPI



Extrait carte SIA « Région Parisienne » au 1 / 250 000 édition 2020

ACTIVITÉ
Vols de démonstration d'hélicoptères et d'aéronefs télépilotés non habités
DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ
ZRT Alpha activable :
Du 02 au 08 OCT : 0600-1000, 1100-1400
INFORMATION DES USAGERS
Villacoublay TWR : 128.950 MHz Villacoublay APP : 119.425 MHz Toussus TWR : 120.750 MHz Moulineaux TWR : 118.500 MHz Saint-Cyr TWR : 118.000 MHz Chevreuse INFO : 119.300 MHz Directeur des vols : (tél) 06 72 23 15 66
GESTIONNAIRE
Villacoublay APP
STATUT
Zone réglementée temporaire qui se substitue aux portions d'espaces aériens avec lesquelles elle interfère.

CONDITIONS DE PENETRATION

CAG/CAM : contournement obligatoire à l'exception :

- des aéronefs participants à l'exercice,
- des aéronefs français assurant des missions d'assistance, de sauvetage et de sécurité publique lorsque leur mission ne permet pas le contournement des zones, après contact préalable avec directeur des vols.

SERVICES RENDUS

Information de vol et alerte rendus par Villacoublay APP

LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES

ZRT Alpha :

48°48'06.70" N - 002°03'40.40" E
48°48'02.00" N - 002°03'49.00" E
48°47'58.00" N - 002°04'12.00" E
48°48'11.00" N - 002°05'41.00" E
48°48'36.49" N - 002°06'03.30" E

arc horaire de 1.5 Nm de rayon centré sur 48°47'10" N - 002°05'26" E

48°48'06.70" N - 002°03'40.40" E

à l'exclusion des parties interférentes avec les zones LF-R 84 A et B

Limites verticales :
SFC / 2000ft AMSL

DISPOSITIONS PARTICULIERES

Lorsque la ZRT Alpha est active :

- ◆ Itinéraire hélicoptère en CTR Villacoublay fermé sur tronçon WH1-WH2
- ◆ Accès à l'hélistation de Satory maintenu après accord du directeur des vols.

ORGANISMES A CONTACTER

Avant la démonstration :

COMALAT Section Espace :

Courriel : comalat.section-espace.lst@intra.def.gouv.fr

Tél : 01 73 95 22 84 ou 01 73 95 22 82

Pendant la démonstration :

DIREX, tél : 06 80 10 67 74

Officier Sécurité des vols, tél : 06 72 23 15 66